Bulletin météorologique.

Washington, 5 mars — Indications pour la Louisiane et le Mississipi — Beau temps; plus chaud; vent du sud.

La Taxe de capitation.

Le Poll-tax, taxe de capitation, proposée à la convention constitutionnelle, comme condition du droit de vote, soulève une foule de discussions dont nous avouons franchement ne pas comprendre la raison.

Le corps politique auquel vous avez l'honneur d'appartenir vous donne le droit de prendre, en qualité d'électeur, une part importante à la direction de ses affaires.

Il est bien juste que vous lui donniez, en retour, une garantie, si faible soit-elle, de votre valeur, de votre honorabilité comme citoyen. La taxe de capitation est assurément la meilleure, la plus impartiale, la plus égalitaire, la plus facile à établir et à constater de toutes celles que l'on ait jamais pu imaginer. Nous ne concevons même pas que l'on puisse lui opposer la moindre objection. Seulement, il faut qu'elle soit appliquée à tous les citoyens, sans aucune exception, ni préférence, et que l'on prenne des précautions pour empêcher le politicianisme de se glisser là, comme il le fait partout ailleurs, pour tout gâter et tout adultérer. Nous reviendrons, bientôt, sur cet important sujet. Il y va de l'avenir du suffrage universel et de la vraie démocratie.

LE TRAITE

—DE—

L'Angleterre avec Ménélik.

Voici, d'après les documents qui viennent d'être communiqués au Parlement britannique, la substance du traité anglo-abyssin qui fut signé le 14 mai 1897 et dont les ratifications furent échangées tout récemment:

Ce traité a six articles. Il accorde aux sujets des deux nations pleine liberté d'entrer, de sortir et d'exercer leur commerce dans leurs territoires réciproques.

La route des colonnes entre Zeïla et Harrar, par Djildessa, reste ouverte sur tout son parcours au commerce des deux nations.

Ménélik accorde à la Grande-Bretagne, au sujet des impôts intérieurs, tous les avantages qu'il accordera aux autres nations.

Tout le matériel destiné exclusivement au service de l'Etat éthiopien aura le droit de passer par Zeïla en franchise de douane.

Le transit de tous les engins de guerre destinés à Ménélik est autorisé à travers le territoire britannique dans les conditions prescrites dans l'Acte général de Bruxelles.

Ménélik s'engage à empêcher de son mieux le passage à travers son empire des armes et munitions à destination des Mahdistes, qu'il déclare les ennemis de son empire.

Le traité doit entrer en vigueur aussitôt qu'il aura été ratifié; mais il est applicable immédiatement en ce qui concerne les armes pour les Mahdistes.

Tels sont les points principaux de cet accord, qui a été rédigé en anglais et en amhari, mais dont il existe aussi une rédaction française au texte de laquelle on se référera en cas de difficulté.

Ajoutons qu'après échange de lettres entre M. Rennell Rodd et le ras Makonnen la frontière du protectorat anglais, dans le pays des Somalis, a été fixée comme suit:

Elle part de la côte en face d'Adou. Elle suit la route des caravanes par Abbas-Sonen, jusqu'au mont Somadou, d'où elle touche les monts Sow et Egu, puis elle se dirige sur Mogamedin, d'où elle va en ligne droite jusqu'à Arran-Arrehe, à l'intersection du 44e degré Est de Greenwich avec le 9e degré Nord.

Une ligne droite est tirée de ce point jusqu'à l'intersection du 47e degré Est de Greenwich et du 8e degré Nord.

Là, la frontière suit le tracé indiqué dans le protocole anglo-italien du 5 mai, jusqu'à la mer.

Ménélik a écrit à la reine Victoria, le 8 décembre dernier, une lettre par laquelle il exprime l'espoir que ce traité de paix et d'amitié durera toujours. Si l'on en croit certains journaux anglais il existerait d'autres accords passés par la mission anglaise avec Ménélik et déterminant au nord, à l'ouest et au sud la sphère d'influence reconnue à l'Ethiopie par l'Angleterre.

Quant au traité dont on vient de lire le résumé, la presse Londonnienne ne cache pas la déception qu'il lui fait éprouver. Le «Times» reconnaît qu'il n'offre pas le caractère sensationnel qui lui était attribué, par exemple, par M. Curzon. Le «Daily Graphic» s'exprime ainsi:

L'Angleterre qui ne gagne à ce traité que le traitement de la nation la plus favorisée et l'assurance que Ménélik empêchera de son mieux que des armes ou des munitions ne parvienent aux mahdistes a largement payé ces deux points par les rectifications de frontière.

D'après la «Press Association», sir Charles Dilke saisira la première occasion pour attirer l'attention du Parlement sur le silence gardé, dans le nouveau traité au sujet des importants territoires qui entourent le lac Rodolphe et qui, quoique considérés comme situés dans la sphère d'influence britannique, sont réclamés par l'Abyssinie.

M. Curzon, sous-secrétaire anglais aux affaires étrangères, a informé déjà la Chambre des communes que l'Angleterre reconnaît le Harrar tout entier comme faisant partie des possessions de Ménélik.

Les débuts de Kruger.

M. Krüger, qui vient d'être réélu président de la république du Transvaal, a eu des débuts très modestes et rappelle très volontiers quelle a été sa première profession en entrant dans la vie.

Un jour, il reçut la visite d'un duc anglais qui se faisait présenter à lui par un des ministres de la colonie du Cap. L'oncle Paul ayant de tout temps professé le plus profond dédain pour la langue de Shakespeare, la conversation dut se poursuivre par l'intermédiaire du ministre qui servit d'interprète.

—Faites savoir à M. le président, dit le visiteur, que je suis membre de la Chambre des lords.

Oom Paul inclina légèrement la tête, tira une forte bouffée de sa pipe et fit entendre une sorte de grognement sourd comme compliment de bienvenue.

—Dites-lui, ajouta l'Anglais surpris de cet accueil, que je suis l'un des plus anciens ducs de la Grande-Bretagne.

Pour toute réponse M. Krüger fit une nouvelle inclinaison de tête accompagnée d'une nouvelle bouffée de tabac et d'un nouveau grognement.

—Faites-lui remarquer, dit le duc de plus en plus étonné, que j'ai été vice-roi.

—Dites à cet Anglais, s'écrie l'Oncle Paul se décidant enfin à rompre le silence, que, moi, j'ai été gardeur de bestiaux.

L'entretien, qui manquait décidément de cordialité, ne fut pas poussé plus loin.

Rien n'égale la Salsepareille d'Ayer pour purifier le sang. C'est la médecine du printemps.

Société des Dames Auxiliaires de St-Vincent de Paul.

On nous prie d'annoncer que dimanche prochain, à toutes les messes, à la Cathédrale St-Louis, la quête se fera au profit de la Société des Dames Auxiliatrices de St-Vincent de Paul.

A la grand'messe, le Père Rondot, dominicain, prêchera sur un sujet tout indiqué: «La Charité».

Ce n'est pas la première fois que nous avons le plaisir de dire un mot de cette très méritante société dont les bonnes œuvres ne se comptent plus.

Fondée il y a quelques années, elle n'a fait que grandir et prospérer—«vires acquirit eundo».

La société en question est des mieux organisées; sa présidente Mme Bernos, et toutes les dames qui sont à sa tête, sont des chrétiennes éprouvées, qui comprennent que l'exemple doit suivre le précepte.

Quelque grand penseur a dit: il y a une femme au commencement de toutes les grands choses. Ici n'en trouvons-nous pas la preuve?

Ces pieuses créatures ont la volupté, la folie du bienfait: elles sont sans cesse sur la brèche combattant le bon combat, cherchant à mettre en pratique la belle leçon: aimons-nous les uns les autres.

Elles pénètrent dans les plus humbles réduits, sachant qu'il suffit d'un rayon de soleil pour transformer en paysage le site le plus ingrat, pour égayer et faire fleurir son désert.

L'exiguité du cadre qui nous est laissé aujourd'hui ne nous permet pas de dire ici tout le bien que nous pensons de cette société si persévérante dans la pratique des bonnes œuvres; nous reviendrons prochainement sur ce sujet.

Ces nobles femmes ont pour les enfants et les vieillards la douceur que l'on a pour des naufragés que l'on recueille.

En même temps que les secours matériels qu'elles apportent à leurs protégés, elles leur font entendre des paroles de consolation qui sont comme un souffle printanier qui s'échappe de leurs lèvres soulevant les cheveux blancs et comme une caresse qui efface pour un instant les rides du front.

A la messe de onze heures, six demoiselles et six jeunes gens passeront les plateaux.

Espérons que la moisson sera bien dorée, bien fructueuse, car les humbles demeures où elle sera répandue, sont nombreuses.

Le naufrage du "Flachat"

La cause du terrible drame qui vient de se produire à six lieues du port de Ténériffe est maintenant connue. Le vapeur, enveloppé d'une brume épaisse, a dévié, vers une heure et demie du matin, sur des récifs, au nord-est de l'île, et s'y est brisé.

Nous avons donné les noms des cinquante hommes qui composaient l'état-major et le personnel de l'équipage.

La Compagnie transatlantique a reçu par voie indirecte, les noms de treize de ces hommes qui sont sauvés et ont été recueillis par le «Susu».

Ce sont: MM. Anselme Leroy, capitaine Lemoine, capitaine en second; Terelli, maître d'équipage; Poli, commis aux écritures, Gap, cuisinier; Batistini et Guyaumard, chauffeurs; Orlandini, Ferrandini, Sicariello, Chuarz, Pappuca, matelots; Luga, soutier.

La plupart des hommes de l'équipage du «Flachat» étaient Corses.

Le «Flachat» avait à bord cinquante-cinq passagers. Presque tous s'étaient embarqués à Marseille; cinq ou six à Barcelone ou à Malaga. Il y avait parmi eux une vingtaine d'émigrants italiens. La dépêche dont nous venons de parler annonçait un seul passager sauvé: M. Munoz. La Compagnie a reçu un nouveau télégramme plus rassurant, dont nous reproduisons le texte littéral:

Ténériffe, 16 février.

«Sémaphore Anaga signale apparition autres naufragés «Flachat» sauvés blessés.

«Partons lieu sinistre accompagnés par alcade, médecins, pharmacien et personnes bonne volonté. Continuerons sympathie et soins à personnes sauvées.»

Qui sont ces malheureux, signalés par le Sémaphore — passagers ou matelots?—Et combien sont-ils? Aucun renseignement n'était encore reçu à ce sujet. Ce qui est malheureusement certain, c'est que, sur un personnel total de cent cinq voyageurs (équipage ou passagers), il y en a «quatre-vingt-onze», à cette heure, dont le sort n'est pas connu.

Le service de Marseille à Colon était assuré par trois vapeurs, le «Flachat», le «Fournel» et le «Bixio». La Compagnie transatlantique n'emploie guère cette ligne qu'au transport des marchandises et à l'émigration. Ce sont donc principalement des «passagers d'entrepont» qu'elle transporte, et l'Italie fournit d'ordinaire un appréciable contingent à cette clientèle d'humbles voyageurs.

Du bâtiment naufragé on ne peut avoir encore aucune nouvelle. Un télégramme adressé de Ténériffe à Liverpool dit que le «Susu», après avoir passé deux jours sur le lieu de la catastrophe sans pouvoir accomplir de sauvetages nouveaux, est rentré au port de Ténériffe, rapportant soixante barils de vin.

C'est vraisemblablement après la rentrée au port du «Susu» qu'a été signalée par le sémaphore d'Anaga l'apparition des naufragés dont parle la dépêche reçue à la Compagnie, et que nous reproduisons plus haut.

A PROPOS DE "PAMÉLA".

Une lettre de M. Sardou.

Paris, lundi 21 février.

Mon cher Directeur,

Je vous prie d'insérer ma réponse à la lettre par laquelle M. le comte de Maillé me prend à partie, à propos de «Pamela» et de l'évasion du Dauphin.

Pour établir que Louis XVII est bien mort au Temple, M. de Maillé invoque les témoignages des docteurs Pelletan et Lassus, des gardiens Lasne et Gomin.

Or, le docteur Pelletan appelé, au dernier moment, à soigner l'enfant moribond qu'on lui donnait pour le Dauphin, ne connaissait pas le Dauphin.

Et le docteur Lassus, qui ne fut requis que pour l'autopsie, ne l'avait pas vu depuis des années, et n'était plus en état de le reconnaître.

Quant à Lasne et Gomin, que l'on prend, à tout propos, en flagrant délit d'erreurs grossières et de contradictions et qui, sous la Restauration, avaient tout intérêt à déguiser la vérité, il y a beau jour que l'on a réduit à néant la valeur de leur témoignage.

M. de Maillé invoque aussi le passage des «Mémoires» de Barras, qui constate en deux mots très sûrs le décès de Louis XVII au Temple.

Il me serait facile d'opposer Barras à lui-même et de rappeler qu'en 1795, à Bruxelles, à sa propre table, il avouait l'évasion, devant témoins, au nombre desquels la marquise de Broglio-Solari, qui a certifié le fait par écrit.

Mais à quoi bon?

Les paroles de Barras ne méritent pas plus créance que ses écrits.

C'est un impudent menteur qui falsifie la vérité au gré de ses intérêts et dissimule avec soin tout ce qui pourrait nuire, à l'attitude de républicain intègre qu'il se donne effrontément dans ses «Mémoires».

Parle-t-il de ses négociations secrètes avec Louis XVIII, qui ne sont pas douteuses? Et de ce qu'il n'en dit rien, M. de Maillé conclura-t-il qu'elles n'ont pas existé?

Laissons-là ce charlatan politique et passons à des arguments plus sérieux.

«Si le Dauphin évadé du Temple, dit M. de Maillé, a trouvé asile auprès des Vendéens, comment ceux-ci l'ont-ils abandonné, pour se rallier à un Roi qui, pour eux comme pour tous, n'aurait été que l'usurpateur?

C'est que le Dauphin était dans un état de déchéance morale et physique qui déconcertait les projets de ses sauveurs. Entre ce malheureux enfant dont la fin semblait prochaine et le régent, valide, actif, intelligent, qui exerçait déjà les fonctions de Roi, les royalistes, dans l'intérêt même de leur cause, n'avaient pas le droit d'hésiter. Il fut convenu que l'on admettrait la mort officielle au Temple comme fait accompli, et qu'on laisserait le Dauphin s'éteindre paisiblement dans un lieu sûr, en Allemagne, où son existence, pendant cinq années, est attestée par des documents qui seront produits un jour.

A l'égard des décisions des Tribunaux civil et d'appel saisi par les héritiers Naundorff et refusant l'annulation de l'acte de décès de Louis XVII, M. de Maillé me permettra de lui faire remarquer:

Que je n'ai pas prononcé le nom de Naundorff, et que Naundorff n'a rien à voir à ma pièce;

Et qu'en fait de procès politiques, le plus fort a trop facilement gain de cause.

En 1794, le Tribunal révolutionnaire condamnait à mort «comme conspirateur» le jeune de Maillé, âgé de quinze ans, pour avoir jeté un hareng pourri à la tête d'un geôlier.

M de Maillé est-il d'avis que l'historien doit s'incliner devant ce jugement-là?

Agréez, mon cher Directeur, mes meilleures amitiés.

VICTORIEN SARDOU.

Prime offerte à nos abonnés.

Toute personne abonnée directement au journal et trouvant la solution des deux devinettes suivantes, recevra une prime, sous la forme d'un exemplaire du *Punch, Leslie's Popular Monthly*.

Cette importante *Revue* publie ce mois-ci un nombre de pages intéressants renfermant des gravures et des articles qui n'échapperont pas à l'appréciation de la population de la Nouvelle-Orléans.

PROVERBE A FORMER

Les contraires des mots suivants formeront par leurs initiales, un proverbe le définissant:

FACILE — SÉPARER — SAVANT — LANGUEUSE — EXTÉRIEUR — VÉRITÉ — MALICE — FACHE — SOIRÉE — PROFESSEUR — VAILLANCE — SÉCHERESSE — REFUSER — COMEDIE — RAISONNABLE — BAS — SILENCE — LANGUE — ALLUMER — PRÉSENCE

MOTS EN CARRE.

De terre on avait un vaste Deuxième.
Le poisson, pendant mon Dernier,
Rôdait, je l'exprime —
Beaucoup d'eau au premier.

Aucune réponse ne sera reçue après midi samedi prochain.

A l'Académie Française.

L'Académie française a fixé provisoirement au jeudi 17 mars la réception de M. Hanotaux, et au jeudi 31 mars celle de M. le comte Albert de Mun.

Par suite, les élections des successeurs de Mgr le duc d'Aumale et d'Henry Meilhac ne pourront avoir lieu avant le mois de mai.

On sait que M. Hanotaux, qui remplace M. Challemel-Lacour et qui sera reçu par M. de Vogüé, a été élu le même jour que M. le comte de Mun, qui remplace M. Jules Simon.

Régulièrement, M. de Mun aurait dû être reçu sous la coupole du palais Mazarin avant M. Hanotaux, puisque M. Jules Simon est décédé avant M. Challemel-Lacour. Mais on a été obligé d'intervertir les deux réceptions, parce que M. d'Haussonville qui doit recevoir M. de Mun n'est pas prêt. L'honorable M. d'Haussonville a dû en effet se consacrer tout d'abord à la réception de M. Vandal, qui a eu lieu récemment, on s'en souvient. Ce n'est que depuis cette réception qu'il a pu commencer à s'occuper de celle de M. de Mun, et c'est pour lui donner le temps nécessaire à la préparation de son discours que l'on va faire passer auparavant la réception de M. Hanotaux.

Communiqué.

Un navire de guerre visité

—PAR LES—

Elèves d'un Couvent

Lundi dernier, vers les deux heures de l'après-midi, un groupe de dix jeunes filles dont l'air distingué et la toilette de bon goût attiraient les regards, excitèrent passablement la curiosité. Leur principal mentor paraissant être un ecclésiastique; après avoir laissé le char à l'encoignure Canal et Royale, elles se dirigèrent vers le wharf, où un officier de marine les attendait pour les conduire d'un petit «tug boat» à une chaloupe dont l'intérieur était tendu de drap bleu, et sur laquelle flottait le pavillon de la France. Dix marins firent ensuite voler en quelque sorte la petite embarcation vers le beau navire de guerre le «Dubourdieu», où Son Excellence l'amiral Escande et ses officiers en grande tenue les reçurent, au son d'une brillante fanfare, et avec toute la courtoisie et le respect réservés pour l'ordinaire aux grands personnages. Quelles étaient donc ces demoiselles traitées ainsi avec tant d'honneur? A force de questions çà et là, voici ce qu'on en apprit.

L'amiral qui, depuis près de quinze jours, était reçu et fêté, ainsi que les officiers de son bord, par notre aimable société louisianaise si estimée des Français, se souvint qu'il avait lu dans le journal de navire que son prédécesseur, l'amiral de Cuverville, avant visité le Couvent des Ursulines de la Nouvelle-Orléans. Estimant au delà de toute expression, l'éducation donnée par les Religieuses de cet Ordre illustre, dans une des maisons du pied ses propres nièces sont élèves, il fit annoncer sa visite par le Chancelier du Consulat français.

En une demi-journée, fit-on des prodiges chez ces Dames. C'est là un des secrets merveilleux de couvent toujours est-il que l'amiral fut agréablement surpris de la réception qui lui fut faite, que non seulement il remercia chaleureusement maîtresses et Elèves, mais demanda comme une faveur à la Révérende Mère Supérieure de lui procurer le plaisir de recevoir sur le «Dubourdieu» quelques unes de ces jeunes enfants qui s'étaient montrées si charmantes.

Après avoir visité l'Académie, l'amiral, le marquis de Marcillac, son aide de camp, et M. le Chancelier du Consulat se rendirent, avec l'aumônier du Monastère, dans le petit Sanctuaire de Notre-Dame de Prompt-Secours, où leur attitude indiqua leur foi vive et respectueuse pour la Divine Protectrice que les marins appellent «l'Etoile de la Mer».

Depuis sa visite aux Ursulines, l'amiral et l'officier qui l'y avait accompagné ne tarissaient pas en louanges sur ces Dames, sur l'éducation qu'elles donnent, sur leur magnifique établissement, et sur les Elèves, dont ils avaient admiré le gracieux ensemble, et la distinction particulière de Mlle Angèle Loeliger qui, au nom de toutes, lui avait souhaité la bienvenue.

Mais revenons sur le «Dubourdieu où nous avons laissé les heureuses privilégiées, choisies entre toutes pour représenter leur Pensionnat à bord d'un vaisseau de la marine française, et dont voici les noms: Mesdemoiselles Angèle Loeliger, Marie Hymel, Marie-Louise Guilbeau, Minnie Hymel, Mildred Henkelman, Claire Jaubert, Cécile Gardère, Alice Camors, Laure Mélançon et Luisa Ugarté.

L'amiral mit autant de bienveillance dans sa réception que s'il avait reçu ses propres enfants, aussi ces jeunes filles qui pouvaient être d'abord intimidées à la vue de tant d'officiers et dans une atmosphère si différente de celle d'un couvent, ne perdirent rien de cette aimable et gracieuse simplicité qui donne tant de charmes à la jeunesse, et qu'on ne trouve ordinairement que dans les jeunes personnes bien élevées. Le bon amiral en fut si heureux qu'il ne voulut céder à personne le soin de les accompagner dans la visite de tout ce qui pouvait les intéresser dans un navire de guerre; ce qu'il fit après une petite causerie amicale dans son beau salon privé et dans sa chambre, vrai sanctuaire de famille par les portraits qui y sont réunis. Puis elles furent présentées à trois ou quatre officiers marins réunis à leur occasion, qui leur rendirent les honneurs militaires; elles parcoururent ensuite, toujours avec l'amiral et plusieurs officiers, les autres différents départements, et partout elles plaisaient attentives avec plaisir.

Enfin, au moment où elles croyaient n'avoir rien à voir et à admirer, elles furent introduites dans une salle à manger, où l'adresse et la puissance d'une fée semblaient avoir réuni tout ce qu'on pouvait y mettre de richesse et d'élégance. Les fleurs les plus rares ornaient avec un goût exquis le milieu de la table garnie du menu le plus délicieux, et disposé dans une porcelaine aussi fine que les teintes en étaient délicates. Les fruits et les bonbons de tous genres, les chocolats, les gâteaux etc., étaient superposés dans des plateaux d'argent d'un travail admirable, les couverts étaient d'or ou de vermeil et les verres en cristal de Bohême; tout était marqué au chiffre de l'amiral; rien n'y manquait, pas même le vrai vin de Champagne, et par une délicatesse que nos jeunes demoiselles apprécièrent beaucoup, Mlle Mignonne Lebonz, nièce de Mme Chaffraix, et Mlle Lecklant, toutes deux bien connues pour leur amabilité et leur tact avaient été priées de faire les honneurs de ces magnifiques petits-apprêts, qui furent encore assaisonnés de la musique la plus harmonieuse qu'on puisse souhaiter.

L'amiral jouissait du plaisir de son petit entourage qui était encore, avant de partir, la satisfaction de se voir reproduire par la photographie dans un gracieux groupe, au centre duquel fut placé l'ami dont elles avaient si bien gagné l'affection, et qui pendant cette demi-journée avait paru ne se souvenir de ses hautes dignités que pour faire plaisir à des enfants, afin de mieux faire ressortir l'estime qu'il faisait de l'admirable éducation donnée par les Dames Ursulines.

L'heure toujours si peu désirée de la séparation arriva: quand tout fut prêt, l'amiral dit à un officier: «Maintenant, je vous confie mon trésor.» Un nuage de regret parut alors sur sa noble figure et nul doute qu'il eût l'écho dans le cœur de ses chères petites amies, ses enfants, ainsi qu'il les appelait.

Le lendemain le «Dubourdieu» disait aussi adieu à la Nouvelle-Orléans, et lorsqu'il passa devant le beau Couvent des Ursulines, toutes leurs élèves étaient sur les galeries, ainsi que l'amiral en avait manifesté le désir pour un dernier adieu mutuel.

Une petite lectrice de "L'Abeille"

MOT POUR RIRE

Une mendiante distraite:

—Monsieur, ayez pitié d'une pauvre femme, mère de cinq ou six enfants.

---

ne avaient eu la puissance de rappeler pour un instant à la vie celle dont elle était si ardemment aimée.

Le baron vit les yeux de la mère s'ouvrir, se fixer sur ceux de sa fille et leurs lèvres s'unir dans un baiser.

Il entendit Jeanne murmurer aux oreilles de la comtesse:

—Je suis là mère chérie! Je t'aime! Je te défendrai! Non, tu ne mourras pas! Je ne veux pas!

Au même instant le bruit d'une voiture qui arrivait, violemment entraînée sur les chemins mal unis de la forêt, se fit entendre.

Dans le silence des bois, le baron distinguait les appels du cocher excitant ses chevaux qui bondissaient et la voix d'une femme qui disait:

—Plus vite encore!

C'étaient les gens de la comtesse qui venaient la chercher et qui espéraient la retrouver vivante.

Léonie avait réfléchi après le départ de sa maîtresse.

Le calme de Thérèse l'étonnait.

Depuis longtemps elle ne lui avait pas vu un visage aussi tranquille.

En parcourant sa chambre, elle avait fureté un peu de tous côtés, poussée par une émotion [illegible] comme étourdie [illegible] armoires la frappa d'abord.

Jamais sa maîtresse ne les ouvrait.

Elle trouva aussi sur le tapis des fragments de papier oubliés et sur une des tablettes du secrétaire une enveloppe avec cette suscription:

"Pour Me Beauchêne, notaire."

Une odeur de cire brûlée flottait dans l'air et la comtesse n'avait remis de correspondance à personne.

Pourquoi enfin cette recommendation d'aller la chercher avec une voiture, sous le prétexte que son père, le capitaine Tonnelier allait revenir avec elle.

Jamais le vieillard ne consentait à se déplacer et, en quittant Paris, il avait annoncé avec assez d'aigreur qu'il ne sortirait plus de sa retraite.

Epouvantée, la fidèle Nivernaise avait devancé l'heure indiquée par sa maîtresse et se rendait à Souvilly par le chemin le plus court, en passant près de cette Roche qui lui inspirait à ce moment critique une terreur secrète.

Arrivée au pied de la colline, la voiture s'arrêta.

Le cocher venait d'apercevoir sur le sable du chemin les traces du passage récent d'un cheval.

Au même instant il entendit un hennissement sur le versant de la côte et un cri jeté au sommet de la Roche:

Une voix forte appelait:

—Du secours!

La femme de chambre gravit le sentier en courant.

A mi-chemin elle se trouva auprès d'un homme qui suivait la même direction.

C'était Jean Redon.

Tête nue, les traits bouleversés, les yeux injectés de sang, les cheveux en désordre, ravagés par une main fiévreuse, il accourait lui aussi.

Il avait reçu la lettre de celle qui avait porté son nom; il avait lu les courtes lignes dans lesquelles elle lui annonçait sa résolution en lui faisant entendre des paroles de pardon, et il arrivait, marchant d'un pas lourd—le pas d'un homme ivre ou blessé à mort—hagard, atterré de son œuvre, pareil à l'assassin pris de remords et qui n'ose regarder sa victime en face.

Jean Redon s'appuya au tronc d'un arbre et demeura immobile et morne.

La femme de chambre se jeta à genoux auprès de la comtesse et joignit ses supplications à celles de la jeune fille:

—Madame.... C'est moi.... Je vous en prie.....

Une ombre de vie semblait revenue sur le visage de la blessée.

Elle sourit douloureusement.

Aperçut-elle de ses yeux à demi éteints le malheureux dont elle avait empoisonné l'existence et dont l'amour déçu, les ressentiments et l'orgueil révolté avaient fait un véritable meurtrier?

Sans doute, mais sur ses traits voilés déjà de ténèbres, il n'y eut pas de colère.

Elle fit un imperceptible geste de la main; il se précipita à ses genoux et porta à ses lèvres la main qu'elle lui tendait.

Elle retomba dans une défaillance semblable à une agonie.

—Un médecin! dit le baron Paynel.

La Nivernaise descendait déjà la pente de la Roche aussi vite qu'elle pouvait, mais avant qu'elle fût arrivée près de la voiture, Jean Redon, se souvenant du cheval près duquel il était passé, s'élançait à son tour, le détachant de l'arbre, arrachait la selle de femme du vigoureux animal et, sautant sur son dos, galopait à fond de train sur la route de Milly.

Le baron Paynel, avec l'aide des gens de la Sauvagère qui accouraient, forma un brancard de branchages, et bientôt un lugubre cortège se dirigea vers le château.

On y arrivait lorsque la blessée eut une lueur d'intelligence, un nouvel éclair de raison.

Elle étendit péniblement un bras vers cette maison où elle ne voulait pas mourir et murmura avec une sorte de frayeur:

—Pas là, pas là! Chez mon père!

Le convoi continua sa route.

A cinq heures, Thérèse reposait, les yeux fermés, dans sa modeste chambre de jeune fille, sur le lit blanc, au milieu des meubles si simples que, par une sorte de culte du passé, le vieux capitaine conservait tels qu'ils étaient alors qu'il avait auprès de lui cette enfant charmante, son amour et son orgueil.

Jeanne était à genoux au chevet de sa mère et pleurait.

Le baron Paynel penché sur elle lui disait tendrement:

—Du courage!

Le vieux capitaine, désespéré, abattu, affalé dans un coin, tordait sa moustache blanche d'un geste presque inconscient.

La tête de la blessée, immobile et pâle, sous l'auréole de ses cheveux noir, avait pris une expression de repos et presque de joie saisissante.

Et, de temps en temps, Jeanne qui tenait une de ses mains entre les siennes tressaillait sous une pression douce qui semblait lui dire:

—Tu es là! Je suis heureuse!

Au dehors le jour baissait et la Nivernaise, l'oreille tendue, écoutait les bruits lointains et se disait avec une fiévreuse impatience, en songeant au médecin:

—Viendra-t-il?

XX

RAGE D'AMOUR.

Il était venu.

Il avait secoué la tête et murmuré à voix basse des paroles qui n'annonçaient rien de bon.

Dès le premier coup d'œil, il devait être fixé.

Après un examen plus attentif, il déclara:

—Elle peut expirer d'un moment à l'autre.

Le docteur Reboul n'est qu'un médecin de campagne, mais c'est un savant, un expérimenté et un modeste.

Les confrères qui lui ressemblent sont rares.

Il eut avec le baron Paynel et le vieux capitaine Tonnelier, consterné, un entretien à l'écart, dans lequel il leur dit:

—Il ne nous reste qu'à adoucir ses derniers moments. Cependant la nature fait parfois des miracles.

Il était facile de voir qu'il n'en espérait pas.

Grâce à ses efforts la poitrine de la blessée se dégagea peu à peu; la respiration devint plus facile; la vie reprit pour ainsi dire son cours et, malgré l'extrême faiblesse dont elle était envahie, la mourante parut avoir retrouvé toute son intelligence et il fut évident que sa souffrance était à peu près nulle.

Le pauvre vieux capitaine comprenait enfin à quel point le désespoir de sa malheureuse fille avait dû être poignant puisqu'il lui avait inspiré une si funeste résolution.

Jusque là, il avait cru [illegible] fortune, la vanité satisfaite, le triomphe d'une vie élevée au-dessus des misères communes, étaient pour elle une suffisante compensation aux blessures dont son cœur de mère était frappé.

Elle venait de lui donner la preuve du contraire, et quelle preuve!

Toute l'ardeur de sa tendresse d'autrefois pour cette enfant qu'il avait adorée se ranimait en puisant dans cette douloureuse catastrophe une force nouvelle.

C'était maintenant, par un revirement facile à comprendre, contre l'homme qui s'était fait le bourreau de Thérèse que sa colère et son indignation se portaient.

Cependant, le navrant désespoir de Jean Redon faisait mal à voir.

Appuyé au mur, dans un angle, n'osant s'approcher du lit de sa victime, ni affronter les regards de sa fille et de son ami, le baron Paynel, il ne faisait pas un mouvement.

Le regard fixe, le front couvert de rides profondes, les lèvres serrées, respirant à peine, il avait écouté, dans l'attitude d'un fou, l'arrêt que le docteur Reboul son ami d'enfance, avait prononcé pour les autres et confirmé pour lui d'un coup d'œil qui en disait plus long que toutes les paroles.

C'était fini.

Thérèse [illegible] nom [illegible] comte-